

# Les femmes et les étudiants de minorité sexuelle sont plus susceptibles de subir de la discrimination

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mardi 15 septembre 2020

---

En 2019, près de la moitié (47 %) des étudiants des établissements d'enseignement postsecondaire canadiens ont été témoins ou victimes de discrimination fondée sur le genre, l'identité de genre ou l'orientation sexuelle dans un contexte d'études postsecondaires.

Les étudiants qui s'identifient comme des femmes (52 %) étaient plus susceptibles d'être témoins ou victimes de comportements discriminatoires s'étant produits sur le campus, à l'extérieur du campus ou en ligne, et qui impliquaient des étudiants ou d'autres personnes rattachées à l'établissement d'enseignement, comparativement à ceux qui s'identifient comme des hommes (42 %).

En plus d'amener les personnes à se sentir mal à l'aise, menacées et non respectées, la discrimination dans le milieu postsecondaire peut entraver la réussite des étudiants. L'article du *Bulletin Juristat — En bref*, intitulé « Les expériences de discrimination fondée sur le genre, l'identité de genre ou l'orientation sexuelle vécues par les étudiants des établissements d'enseignement postsecondaire dans les provinces canadiennes, 2019 », donne un aperçu des comportements discriminatoires qui se produisent dans le contexte des études postsecondaires ainsi que des répercussions qu'ils ont sur les étudiants. Cet article repose sur les résultats de l'Enquête sur la sécurité individuelle au sein de la population étudiante postsecondaire, menée en 2019.

La pandémie de COVID-19 a eu une incidence considérable sur le milieu postsecondaire. Par exemple, dans plusieurs établissements d'enseignement, on observe une transition générale de l'enseignement en personne vers l'apprentissage en ligne. Les lecteurs doivent noter que, bien que ces données aient été recueillies avant la pandémie, elles fournissent d'importants renseignements aux établissements d'enseignement postsecondaire sur la façon de mieux prévenir et contrer les comportements discriminatoires dont sont victimes leurs étudiants.

## La discrimination dans le contexte des études postsecondaires est plus courante chez les femmes et les étudiants de minorité sexuelle

Parmi les étudiants, les femmes étaient plus susceptibles que les hommes d'avoir été personnellement victimes de discrimination fondée sur le genre, l'identité de genre ou l'orientation sexuelle dans un contexte d'études postsecondaires. C'était le cas de 1 femme sur 5 (20 %), comparativement à un peu moins de 1 homme sur 8 (13 %). En outre, les femmes étaient beaucoup plus susceptibles que les hommes d'avoir subi personnellement tous les types de discrimination mesurés dans le cadre de l'enquête, à une exception près.

La discrimination fondée sur le genre, l'identité de genre ou l'orientation sexuelle était la plus courante chez les étudiants qui ont déclaré être de minorité sexuelle — c'est-à-dire qui ont déclaré être lesbiennes, gais ou bisexuels, ou avoir une autre orientation sexuelle non classée ailleurs, comme la pansexualité ou l'asexualité. Environ le tiers des étudiants gais et des étudiantes lesbiennes (31 %), des étudiants bisexuels (34 %) ainsi que des étudiants qui ont déclaré avoir une orientation sexuelle non classée ailleurs (34 %) ont indiqué avoir été victimes de ce type de discrimination. Ces taux étaient deux fois plus élevés que celui enregistré chez les étudiants hétérosexuels (15 %).

## La moitié des femmes qui ont été victimes de discrimination dans un contexte d'études postsecondaires ont déclaré que l'incident s'était produit dans un environnement d'apprentissage en personne

Les étudiantes étaient plus susceptibles que les étudiants d'avoir été victimes de discrimination fondée sur le genre, l'identité de genre ou l'orientation sexuelle à deux endroits précis en personne. Tout d'abord, un peu plus de la moitié (52 %) des femmes qui ont été victimes de ce type de discrimination sur le campus ont déclaré que les comportements s'étaient produits dans un lieu comme une salle de cours ou un laboratoire, comparativement à 43 % des hommes. Ensuite, parmi les étudiants qui ont été victimes de discrimination à l'extérieur de leur



campus, une proportion considérablement plus élevée de femmes (14 %) que d'hommes (8 %) ont déclaré que le ou les comportements s'étaient produits dans le contexte d'un stage, d'une activité de bénévolat, ou de tout autre type d'emploi rémunéré ou non rémunéré lié à leurs études.

Dans l'ensemble, moins de 1 étudiant sur 5 ayant été victime de discrimination fondée sur le genre, l'identité de genre ou l'orientation sexuelle a déclaré que l'incident s'était produit dans un environnement en ligne (15 % des femmes et 18 % des hommes). Il convient toutefois de noter qu'aux fins de l'enquête, l'environnement en ligne n'était pas limité aux plateformes gérées par les établissements d'enseignement (p. ex. sites de tutorat, babillards, cours en ligne), mais comprenait aussi les plateformes externes (p. ex. courrier électronique personnel, textos, médias sociaux) si quelques-unes des personnes responsables de la discrimination ou toutes celles-ci étaient rattachées à l'établissement d'enseignement.

Près des trois quarts des femmes (72 %) et des hommes (73 %) qui ont été victimes de discrimination fondée sur le genre, l'identité de genre ou l'orientation sexuelle ont déclaré que l'auteur de l'incident était un autre étudiant dans au moins l'un des cas de discrimination qu'ils ont vécus. Les femmes (12 %) étaient plus susceptibles que les hommes (7 %) de déclarer que les personnes en position d'autorité — comme les professeurs, les entraîneurs ou les superviseurs — étaient les auteurs de la discrimination.

Tableau 1

**Discrimination fondée sur le genre, l'identité de genre ou l'orientation sexuelle subie par les étudiants dans un contexte d'études postsecondaires au cours des 12 mois précédents, selon le type de comportements, provinces, 2019**

	hommes	femmes
	%	
Commentaires selon lesquels un homme ou une femme ne se comporte pas comme un homme ou une femme devrait se comporter	12,0	15,6
Commentaires selon lesquels certaines personnes ne sont pas bonnes dans un domaine ou il faudrait les empêcher de faire partie d'un programme particulier en raison de leur genre	1,6	8,8
Personnes insultées, maltraitées, ignorées ou exclues en raison de leur genre	2,2	8,5
Personnes insultées, maltraitées, ignorées ou exclues en raison de leur orientation sexuelle ou de leur orientation sexuelle présumée	1,9	2,6
Personnes insultées, maltraitées, ignorées ou exclues parce qu'elles sont (ou sont présumées être) transgenres	0,5	0,6

**Note(s)** : Les catégories « femmes » et « hommes » comprennent les femmes et les hommes cisgenres et transgenres. Chaque chiffre relatif aux femmes est statistiquement différent du chiffre correspondant chez les hommes, à l'exception de « personnes insultées, maltraitées, ignorées ou exclues parce qu'elles sont (ou sont présumées être) transgenres ».

**Source(s)** : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité individuelle au sein de la population étudiante postsecondaire.

## Note aux lecteurs

L'Enquête sur la sécurité individuelle au sein de la population étudiante postsecondaire (ESIPEP) permet de recueillir des renseignements sur les agressions sexuelles, les comportements sexualisés et la discrimination fondée sur le genre, l'identité de genre ou l'orientation sexuelle auprès des étudiants de 18 à 24 ans (ceux de 17 à 24 ans au Québec) qui fréquentent un établissement d'enseignement postsecondaire, un collège, un cégep ou une université (public ou privé) des provinces canadiennes (ou qui ont fréquenté un tel établissement au cours des 12 mois précédant la tenue de l'enquête). Les catégories « femmes » et « hommes » comprennent les femmes et les hommes cisgenres et transgenres. Quelques analyses propres aux étudiants transgenres figurent dans l'article du Bulletin Juristat — En bref.

Pour obtenir des renseignements sur la méthodologie de l'enquête, veuillez consulter le lien suivant : [Enquête sur la sécurité individuelle au sein de la population étudiante postsecondaire](#).

Pour les besoins de cette enquête, le terme « contexte des études postsecondaires » comprend ce qui suit :

- le campus;
- les déplacements à destination et en provenance de l'établissement d'enseignement;
- les événements hors campus organisés ou reconnus par l'établissement d'enseignement postsecondaire, y compris les événements sportifs officiels;
- les activités ou rencontres sociales officielles organisées par les étudiants et le personnel enseignant, que ce soit sur le campus ou ailleurs;
- un emploi à l'établissement d'enseignement;
- un programme coop ou un stage pratique en milieu de travail organisé par l'établissement d'enseignement;
- les comportements qui se sont produits en ligne et où certaines personnes ou l'ensemble des personnes responsables étaient des étudiants, du personnel enseignant ou d'autres personnes rattachées à l'établissement d'enseignement.

L'enquête a permis de recueillir des renseignements sur les comportements discriminatoires suivants fondés sur le genre, l'identité de genre ou l'orientation sexuelle :

- les commentaires selon lesquels un homme ne se comporte pas comme un homme devrait se comporter;
- les commentaires selon lesquels une femme ne se comporte pas comme une femme devrait se comporter;
- les personnes insultées, maltraitées, ignorées ou exclues en raison de leur genre;
- les commentaires selon lesquels certaines personnes ne sont pas bonnes dans un domaine ou il faudrait les empêcher de faire partie d'un programme particulier en raison de leur genre;
- les personnes insultées, maltraitées, ignorées ou exclues en raison de leur orientation sexuelle ou de leur orientation sexuelle présumée;
- les personnes insultées, maltraitées, ignorées ou exclues parce qu'elles sont (ou sont présumées être) transgenres.

L'élaboration de l'ESIPEP, la collecte de ses données et l'analyse de ses résultats ont été financées par Femmes et Égalité des genres Canada.

**Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 5279.**

L'article du *Bulletin Juristat — En bref* « [Les expériences de discrimination fondée sur le genre, l'identité de genre ou l'orientation sexuelle vécues par les étudiants des établissements d'enseignement postsecondaire dans les provinces canadiennes, 2019](#) » ([85-005-X](#)) est maintenant accessible.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, veuillez communiquer avec nous au 514-283-8300 ou composer sans frais le 1-800-263-1136 ([STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca](mailto:STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca)), ou veuillez communiquer avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 ([STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca](mailto:STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca)).